

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

FINANCES

SUBVENTIONS 2017

Délibérations : 03.2017.017.1-1
03.2017.017.1-2
03.2017.017.2
03.2017.017.3
03.2017.017.4
03.2017.017.5
03.2017.017.6
03.2017.017.7
03.2017.017.8

Transmis en préfecture le :

20 mars 2017

Séance du : 14 mars 2017

Compte-rendu affiché le 20 mars 2017

Date de convocation
du Conseil Municipal : 8 mars 2017

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Roland CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume
COUALLIER

Membres présents à la séance

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine
GUERIN, Michel MONNET, Isabelle PICHERIT (à
partir du point 5), Bernadette VIVES-MALATRAIT,
Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne
DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL,
Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Aurélien
CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Thierry MONNET (à partir du point 3),
Gilles PEREYRON, Nathalie CHAMONARD

Membres absents excusés à la séance

Marylène MILLET, Christian ARNOUX, Isabelle
PICHERIT (jusqu'au point 4), François VURPAS,
Olivier BROSSEAU, Anne-Marie JANAS, Bernard
GUEDON, Thierry MONNET (jusqu'au point 2)

Pouvoirs

Marylène MILLET à Michel MONNET, Christian
ARNOUX à Roland CRIMIER, François VURPAS à
Mohamed GUOUGUENI, Olivier BROSSEAU à
Guillaume COUALLIER, Anne-Marie JANAS à
Karine GUERIN, Bernard GUEDON à Fabienne
TIRTIAUX

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MASSON

Conformément à l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 et à son article 7, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget.

L'environnement financier des collectivités reste toujours sous contrainte.

Il est ainsi toujours marqué pour Saint-Genis-Laval en 2017 par des baisses de dotation de l'État (DGF -250K€ par rapport à 2016); un accroissement des prélèvements (FPIC + 25K€) et une non compensation d'exonérations fiscales accordées par l'État (- 116K€), soit un total de près de 400 000 € en moins par rapport à 2016.

Par ailleurs, plusieurs décrets s'imposent aux collectivités en matière de masse salariale. Ainsi, la réforme du RIFSEEP conjuguée à la réforme prime-point, la réforme des reclassements indiciaires ainsi que la valeur du point induisent un surcoût de plus de 180K€.

En conséquence, la Ville doit absorber des charges supplémentaires imposées par la réglementation de près de 600 000 €, ce qui équivaut à 5 % de taux de fiscalité.

Cette situation impose dès lors de faire des choix, de rechercher des économies, de travailler sur les politiques publiques menées afin d'optimiser ces dernières, démarche engagée depuis plusieurs années. C'est dans ce contexte qu'un effort est requis par tous. Aussi, fin 2015, les partenaires associatifs ont été alertés d'une part sur la nécessité de contraindre leur budget et d'autre part sur le fait que l'enveloppe globale des subventions évoluerait sur les deux années à venir de -3 %.

Les dossiers de demande de subvention ont donc été analysés au regard des pièces fournies aussi bien les documents comptables que les rapports d'activité. Une analyse pertinente de la situation des associations, de l'utilisation des deniers publics et des activités développées sur le territoire a ainsi été menée et conduit à l'attribution des subventions telle que les tableaux ci-après les présentent.

En réponse au C.G.C.T. et à la jurisprudence, ne doivent pas prendre part au vote les personnes intéressées. Sont ainsi qualifiés les élus membres du Conseil d'administration du Bureau d'une association en leur qualité de conseiller municipal ou à titre personnel, mais également les époux et épouses d'un Président d'association. À ce titre les subventions ont été distinguées par thèmes.

L'ensemble des subventions de fonctionnement aux organismes privés (art 6574) représente un montant total de près de 2 470 000 € répartis par secteur.

Le montant total des subventions de fonctionnement versé aux organismes publics (art 657362) est de 311 182 € et correspond aux subventions d'équilibre pour le fonctionnement des deux FLPA et du CCAS. Par ailleurs, le montant de subvention versé à La Mouche est de 488 142 €.

Par ailleurs, l'ensemble des subventions d'investissement s'élève à 215 538 € (chapitre 204) comprenant les subventions d'équipements au FLPA, le fonds de concours à Grand Lyon Métropole (FIC) et les subventions versées dans le cadre des constructions de logements aidés.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** l'attribution des subventions détaillées ci-après et selon les conditions énoncées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ces attributions, notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires.

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.1-1

SUBVENTIONS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES / LOGEMENT

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AIDE ALIMENTAIRE	9 000,00	
SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE	30 000,00	CONVENTION
CLUB SAINT-GENOIS DE L'AMITIÉ	1 100,00	
CROIX BLANCHE	1 400,00	
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 000,00	
SECOURS CATHOLIQUE	2 500,00	
SECOURS POPULAIRE	2 500,00	
ADAPEI	100,00	
HABITAT ET HUMANISME	500,00	
Total	48 100,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...) :

Mesdames : Odette BONTOUX

Messieurs : Roland CRIMIER

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 27 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.1-2

Subventions de fonctionnement aux organismes publics (art.657362)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
CCAS	311 181,73	
Total	311 181,73	

Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041622)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
SUBVENTION ÉQUIPEMENT COLOMBIER	20 281,28	
Total	20 281,28	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...) :

Mesdames : Odette BONTOUX, Maryse JOBERT-FIORE, Marylène MILLET, Pascale ROTIVEL,
Stéphanie PATAUD, Bernadette PIERONI

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Thierry MONNET

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 24 voix Pour et 1 voix Contre, Abstentions : 2

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.2

SUBVENTIONS SECTEUR EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES	6 500,00	
MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS	31 240,00	CONVENTION
MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS - FLIAJ	1 943,00	CONVENTION
SAINT GENIS EMPLOI	10 000,00	CONVENTION
SUD OUEST EMPLOI - PLIE	2 900,00	CONVENTION
Total	52 583,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Karine GUERIN, Isabelle PICHERIT

Messieurs : Christophe GODIGNON, Jean-Christian DARNE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 25 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.3

SUBVENTIONS SECTEUR ENFANCE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ACCUEIL ENFANCE	38 000,00	CONVENTION
ASSOCIATION FAMILIALE - HG LES RÉCOLLETS	18 935,00	CONVENTION DU 01/01 AU 30/04
ASSOCIATION FAMILIALE - HG LES RÉCOLLETS	56 805,00	CONVENTION DU 01/05 AU 31/12 SOUS CONDITION DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS
ASSOCIATION FAMILIALE - HG ROULE VIROU	10 175,00	CONVENTION DU 01/01 AU 30/04
ASSOCIATION FAMILIALE - HG ROULE VIROU	30 525,00	CONVENTION DU 01/05 AU 31/12 SOUS CONDITION DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS
ASSOCIATION FAMILIALE - MAD DIRECTRICE	15 578,75	CONVENTION DU 01/01 AU 30/04
ASSOCIATION FAMILIALE - MAD DIRECTRICE	46 736,25	CONVENTION DU 01/05 AU 31/12 SOUS CONDITION DE MAINTIEN DES ACTIVITES
LUDOTHEQUE D'OULLINS	2 017,00	
POM CERISES - MULTI ACCUEIL	100 000,00	CONVENTION
POM CERISES - JARDIN PASSERELLE	20 000,00	CONVENTION
POM CERISES - MAD DIRECTRICE	47 112,00	CONVENTION
SUCRE D'ORGE	57 000,00	CONVENTION
Total	442 884,00	

Subventions exceptionnelles de fonctionnement aux organismes privés (art.6745)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
POM CERISES - DÉPART EN RETRAITE	7 290,00	CONVENTION
Total	7 290,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Agnès JAGET, Pascale ROTIVEL, Lucienne DAUTREY, Bernadette VIVES-MALATRAIT

Messieurs : -

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Philippe MASSON, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.4

SUBVENTIONS SECTEUR COHÉSION SOCIALE / JEUNESSE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE LAÏQUE SOUTIEN SCOLAIRE	700,00	
APPRENDRE AUTREMENT EN S'AMUSANT	400,00	
CLESG	64 500,00	CONVENTION
CLESG - AIDES AUX VACANCES	3 600,00	CONVENTION ET FACTURES
CLESG - MÉNAGE	12 000,00	CONVENTION ET FACTURES
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES BAROLLES (CSCB)	167 500,00	CONVENTION
CSCB - ACCUEIL DE LOISIRS	27 000,00	CONVENTION
CSCB - AIDES AUX VACANCES	3 600,00	CONVENTION ET FACTURES
CSCB - RIBAMBELLE	10 800,00	CONVENTION
CSCB - CLAE	9 000,00	CONVENTION
SCOUTS DE FRANCE	2 200,00	
BOURSE MUNICIPALE DES JEUNES	10 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	124 185,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL	2 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE	38 658,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
VILLE VIE VACANCES	2 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
Total	478 143,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Maryse JOBERT-FIORE

Messieurs : Guillaume COUALLIER, Olivier BROSSEAU, Mohamed GUOUGUENI

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 25 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.5**SUBVENTIONS SECTEUR SPORTS****Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
BALE	17 500,00	FACTURES (MUTUELLE)
BALE - FORMATION	250,00	FACTURES
AMICALE LAÏQUE HAND	67 000,00	CONVENTION
AMICALE LAÏQUE HAND - FORMATION	650,00	FACTURES
AMICALE LAÏQUE JUDO	10 000,00	FACTURES (MUTUELLE)
ARTANT	1 500,00	
CISGO VOLLEY	2 400,00	
ENTENTE CYCLISTE	700,00	
EOL ESCRIME	1 150,00	FACTURES (MUTUELLE)
EOL ESCRIME - FORMATION	180,00	FACTURES
LES FOULÉES DE BEAUREGARD	1 400,00	CONVENTION
MOUSTE'CLIP	250,00	
MOUSTE'CLIP - FORMATION	600,00	FACTURES
MOUSTE'CLIP - LOCATION NACELLE	600,00	FACTURES
OSGL FOOT	31 300,00	CONVENTION
OSGL RUGBY	25 000,00	CONVENTION
OSGL RUGBY - FORMATION	1 000,00	FACTURES
SAINT GENIS LAVAL BOXE	5 300,00	
SAINT GENIS LAVAL BOXE - FORMATION	500,00	FACTURES
SAINT GENIS PÉTANQUE	600,00	
SGOFF BASKET	13 000,00	FACTURES (MUTUELLE)
SGOFF BASKET - FORMATION	600,00	FACTURES
TENNIS CLUB SGL	1 500,00	FACTURES (MUTUELLE)
TENNIS CLUB SGL - LOCATION COURTS	2 500,00	FACTURES
TENNIS DE TABLE	6 000,00	FACTURES (MUTUELLE)
TENNIS DE TABLE - FORMATION	200,00	FACTURES
Total	191 680,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : -

Messieurs : -

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 30 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.6

SUBVENTIONS SECTEUR ENSEIGNEMENT

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	3 290,00	
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - CRÉDITS LIBRES	4 450,00	
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	2 870,00	
MATERNELLE BERGIER - CRÉDITS LIBRES	2 280,00	
MATERNELLE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	1 758,00	
MATERNELLE FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	1 549,00	
DDEN	100,00	
OGEC	450 350,00	CONVENTION
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE BERGIER - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE FRANTZ - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - PROJETS PLURIANNUELS	1 200,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - PROJETS PLURIANNUELS	1 300,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - PROJETS PLURIANNUELS	1 700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE BERGIER - PROJETS PLURIANNUELS	800,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE FRANTZ - PROJETS PLURIANNUELS	500,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE GUILLOUX - PROJETS PLURIANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
RASED - ÉLÉMENTAIRE FRANTZ	1 500,00	
TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	160 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
Total	657 447,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Nicole CARTIGNY, Marie-Paule GAY

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Guillaume COUALLIER

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 25 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.7

SUBVENTIONS SECTEUR CULTUREL

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASPAL	500,00	
ASSOCIATION MUSICALE	87 000,00	CONVENTION
CADEC	150 000,00	CONVENTION
CADEC - ANIMATIONS	22 000,00	CONVENTION ET FACTURES
CMA	152 000,00	CONVENTION
SAINT GENIS INTERNATIONAL	900,00	FACTURE
Total	412 400,00	

Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041631)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
SUBVENTION ÉQUIPEMENT MOUCHE	5 316,78	
Total	5 316,78	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Fabienne TIRTIAUX, Nicole CARTIGNY, Odette BONTOUX

Messieurs : Mohamed GUOUGUENI, Bernard GUEDON

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 24 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

DÉLIBÉRATION N° 03.2017.017.8

SUBVENTIONS SECTEUR DIVERS

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE DU PERSONNEL	5 000,00	
ANCIENS COMBATTANTS - ADR-CATM	450,00	
ANCIENS COMBATTANTS - FNACA	150,00	
PROJET NATURE	22 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
SAGA	152 000,00	CONVENTION
SAGA - PLIE	3 030,00	
Total	182 630,00	

Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041512 et 2041642)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
MÉTROPOLE DE LYON - FIC 2017	78 000,00	CONVENTION
ALLIADE HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS « LA CHATAIGNERAIE »	46 000,00	CONVENTION
ALLIADE HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS « LE COLIBRI »	65 940,00	CONVENTION
Total	189 940,00	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Anne-Marie JANAS

Messieurs : François VURPAS, Yves GAVault, Philippe MASSON

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Lucienne DAUTREY, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.